



Fiche technique - SALLE

Le Carnaval des Animaux, une production de l'Arsenal à musique, est interprété par deux comédiens et deux pianistes, comprend des décors, des marionnettes, des accessoires de scène et des jeux d'éclairage.

Son / Audio Ce spectacle requiert un système de son de bonne qualité. Celui-ci doit inclure des haut-parleurs adéquats pour la salle entière et l'amplification des voix. Les besoins spécifiques sont :

- 2 microphones Lavalier de bonne qualité (pour les voix, **pour une salle de plus de 350 sièges**)
- 2 hauts-parleurs (moniteurs side-fills) pour la scène
- 1 lecteur CD (si sans pianistes)

- 2 boîtes directes pour les pianistes
- 2 moniteurs pour les pianistes

Éclairage Un plan d'éclairage sera fourni. Les besoins spécifiques sont :

- 12 Lekos varifocals (FOH)
- 4 x 36° Lekos
- 12 Frenels
- 2 booms
- 1 console 24 contrôles, 24 sous-maîtres
- 24 gradateurs 2.4kw

Décors/Accessoires

La compagnie voyage avec des caisses contenant tout son matériel.

L'aire de jeu nécessaire est de 20 pieds de profondeur X 27 pieds de largeur X 14 pieds de hauteur.

Équipe

Un sonorisateur et un éclairagiste devront être disponibles sur place. Le nombre de travailleurs requis pour le montage et la mise au point est habituellement déterminé selon les exigences de l'horaire et selon les règles gouvernant l'entente syndicale locale.

Minimum requis :

Montage : 1 responsable de scène, 1 technicien de son, (2 heures)

Spectacle : 1 responsable de scène, 1 technicien de son (50 minutes)

Démontage : 1 responsable de scène, 1 technicien (1 heure)

Montage

Une période de deux (2) heures est requise pour effectuer le montage technique de l'éclairage, de l'audio, des décors et accessoires.

Loge d'artistes

Une loge dégagée et bien éclairée, munie de miroirs, de tables de maquillage / coiffure et d'espace de rangement pour vêtements est requise. De l'eau froide en bouteille, du café, des muffins ainsi que des fruits frais devront être à la disposition des artistes et de l'équipe de l'Arsenal à musique.

Les enregistrements sonores et audiovisuels ainsi que la prise de photographies sont interdits à moins d'avoir obtenu la permission écrite de l'Arsenal à musique au préalable.

Renseignements : Directeur technique 514 738-0336

07/07/08